

Date : Le 2 décembre 2004
Numéro de la demande : 0-Q-330299-103-SI
Numéro de référence : Q04-07069-3
Endroit : Québec

Personne visée

Demandeur : 9031-9955 QUÉBEC INC.
Transport Rolland Roy JR
29, boul. Bernard
Saint-Ephrem-de-Beauce
(Québec)
G0M 1R0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : MANAC
Année : 2001
No série : 2M592161211077075

Marque : MANAC
Année : 2002
No série : 2M592161821080077

Marque : MANAC
Année : 2002
No série : 2M592161921084123

Marque : MANAC

Année : 2004

No série : 2M592161841096413

en faveur de : FINLOC 2000 INC.

Gaétane Côté
Personne désignée

LA1